

MICHELLE DESMYTER : Bonjour et bienvenue à la session de travail de l’ICANN79. Notez que cette séance sera enregistrée et qu’elle va suivre le code de comportement de l’ICANN.

Durant cette séance, les questions et les commentaires ne seront pas lus à haute voix. Si vous avez des questions dans Zoom, levez la main et posez votre question. Les participants dans la salle vont utiliser leur micro pour se prononcer.

L’interprétation de cette session comprend l’anglais, le français et l’espagnol. Indiquez votre nom pour le compte-rendu et la langue dans laquelle vous allez vous exprimer. Parlez à un rythme raisonnable.

Avec cela, je vais passer la parole au président de l’ALAC, Jonathan Zuck.

JONATHAN ZUCK : Merci et bienvenue à tous à l’ICANN79. Je voudrais juste dire que je travaillais dans la technologie avant et on se disait : « Samedi, il nous reste deux jours de travail avant lundi » et après, on nous disait : « Ne venez pas le dimanche. » C’est comme cela qu’on fonctionnait dans les

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d’un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu’elle soit incomplète ou qu’il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

années 1990. Cette situation travaillant ici durant la fin de semaine me rappelle cela. En fait, cela va nous donner du temps pour travailler avant que la réunion actuelle commence lundi.

L'autre chose que je voulais mentionner – et j'en ai pris l'habitude –, si vous avez sélectionné des casques d'interprétation, préparez-les maintenant et ainsi, vous allez être prêts si quelqu'un se prononce dans une autre langue que la vôtre. On ne veut pas avoir à arrêter la séance pour le faire ; donc, préparez-vous maintenant et allez chercher les casques d'interprétation.

Aussi, le département juridique de l'ICANN nous a permis de ne pas faire la version longue des standards de comportement, soit la version courte ; cela nous permet d'avancer un peu plus vite.

Pour l'ICANN79, c'est un forum communautaire et comme vous le savez, on va discuter de beaucoup de choses et en général, vous allez suivre des conversations liées à la prochaine série. Cela va être un peu comme des montagnes russes. On va parler du fonctionnement de l'ICANN, vous savez comment cela fonctionne d'ailleurs. Dans les montagnes russes, vous savez que les montées sont toujours très lentes et on arrive en haut, on est en appréhension et d'un seul coup, on descend de l'autre côté très rapidement. C'est un petit peu ce qui se produit, il y a ce sens d'urgence et à ce moment-là, les gens oublient un peu leurs priorités afin d'arriver aux dates butoirs, etc. Notre travail, c'est de choisir les choses qui sont importantes, les choses qui ont de la valeur pour nous assurer que la conversation soit adéquate et que les choses soient bien faites avant la prochaine série. Ce désir d'aller vite à

cause des montées et des descentes, etc., il y a beaucoup de controverses, etc. Il faut vraiment que nous soyons vigilants, que nous choisissons les thématiques qui nous sont importantes et qui méritent la priorité. Il faut travailler pour les communautés comme nous le faisons d'habitude. Nous voulons nous assurer que ce qui s'est fait en 2012 ne se produise pas cette fois-ci. Nous avons des priorités, comme nous l'avons dit, et nous espérons nous en tenir à cela. Je pense qu'il y aura un élan dans le sens où peut-être qu'on va perdre ces priorités. Il nous faut faire très attention, être très prudents.

Une fois de plus, nous avons l'honneur d'avoir notre représentant du Conseil d'Administration avec nous ce matin, Leon Sanchez. Il va nous parler un peu de l'état des lieux, des choses qui se font, des priorités du Conseil d'Administration. Son équipe de foot préférée depuis qu'il est enfant a gagné le Super Bowl américain. Il est super content. Félicitations. Nous espérons que cela va lui apporter beaucoup de chance dans l'avenir. Avec cela, je vais passer la parole à Leon Sanchez.

LEON SHANCHEZ :

Merci Jonathan, merci de m'avoir invité. Comme d'habitude je vais parler en espagnol, donc si vous voulez bien prendre les mesures nécessaires et mettre vos écouteurs.

Bonjour à tous et à toutes. Tout d'abord, merci à Porto Rico de nous avoir reçus de nouveau. Il est toujours bon d'être ici sur cette île qui se trouve géographiquement dans les Caraïbes, donc en Amérique du Sud, mais aussi qui fait partie du groupe Amérique du Nord. C'est le meilleur

des deux mondes : être en Amérique du Nord, mais avec les saveurs de l'Amérique du Sud. C'est toujours bon d'être ici.

La dernière fois que nous étions ici, c'était en 2018, cela fait déjà six ans. On est arrivé aussi pour apporter du soutien puisqu'on est arrivés juste après l'ouragan Maria qui avait fait beaucoup de dommages. C'est bon maintenant de voir que l'île a retrouvé son paysage. Le paysage est bien différent maintenant, on le voit bien, donc c'est vraiment un plaisir d'être ici. Merci à Porto Rico de nous recevoir et à nos collègues, dont Alfredo, qui ont fait le travail.

On a tenu notre premier atelier de travail en janvier et outre ces ateliers de travail que nous tenons avant les réunions physiques de l'ICANN, nous avons eu aussi trois ateliers de travail durant l'année, donc cela nous fait six réunions en tout. On en a eu une en janvier, nous en avons une maintenant qui va se tenir ici à Porto Rico et la troisième aura lieu à Paris durant la réunion du GDD. Excusez-moi, tout cela change tout le temps, donc je suis toujours un peu perdu, d'où l'hésitation. Nous allons continuer durant ces ateliers à travailler.

Le premier atelier de Montevideo, nous avons parlé de la délégation de l'autorité. Nous avons discuté des points liés à la délégation. Nous parlions de la responsabilité, à savoir quelles seraient les délégations d'autorité. Nous voulons nous assurer que nous pouvons agir d'une manière plus agile. Nous voulons que le fait qu'on doit demander une autorisation soit une chose plus simplifiée.

Nous avons aussi révisé le tableau du plan opérationnel pour l'année fiscale 2025. On a eu des réunions du plan stratégique. Nous avons

étudié les tendances, les opportunités. Nous avons étudié les événements qui ont lieu en interne, les événements au niveau mondial, les événements politiques. Nous avons étudié tous les aspects, nous avons parlé de la gouvernance de l'Internet. Les années qui viennent sont fondamentales pour la gouvernance de l'Internet. Nous avons analysé l'importance de la déclaration de l'ICANN et l'importance de notre communauté. Nous avons parlé du fait que l'At-Large est toujours au centre des discussions de l'ICANN. Nous avons discuté des outils que nous avons à l'ICANN pour pouvoir participer en tant que communauté.

Nous avons parlé de LACNIC. Quand nous allons dans les régions, nous essayons de nous mettre en relation avec les acteurs locaux. Ici, ce que nous essayons de faire avec le Conseil d'Administration, c'est de nous retrouver, pas forcément avec les secteurs, mais avec toutes les parties intéressées. Ce qu'on essaie de faire en ce moment ; quoique soit l'endroit où nous avons une réunion de la direction, c'est d'interagir avec les parties prenantes. Nous avons une séance de travail, nous prenons en compte les agendas de chacun parce que tout le monde est occupé et nous essayons de trouver toujours un moment pour effectuer le travail. Nous essayons au moins de mettre en œuvre une activité sociale pour pouvoir communiquer, interagir et partager des idées.

Nous avons parlé de la recommandation 7 dans le rapport du grand programme ; c'est un point important. Comme vous le savez, cette recommandation 7 touche le point relationnel axé sur la disponibilité, l'accès à l'Internet et la redevabilité du processus de révision interne pour pouvoir utiliser cela pour vraiment appliquer les décisions et pour pouvoir apporter du soutien. Cette recommandation 7 ne va pas être

disponible pour appliquer les décisions. On parle là de la mise en œuvre des subventions, des bourses, des aides financières. On a commencé une discussion pour savoir ce qu'on pourrait faire pour soutenir les candidats pour qu'ils puissent participer. Il nous faut appuyer ces aides.

Nous avons aussi discuté avec les directeurs et ce qui a été proposé, c'est un processus pour faire une réforme des statuts fondamentaux. C'est comme cela que l'on fait quand on réforme des statuts de l'ICANN. Il nous faut, pour cela, savoir exactement à quoi nous allons aboutir avec cette réforme, établir des éléments qui nous permettront de ne pas avoir de surprise dans l'avenir.

Le comité de gouvernance du Conseil d'Administration a établi un sous-comité pour étudier la question, un comité axé sur les conflits d'intérêts. Ce comité va déterminer si certains des directeurs ont des conflits d'intérêts, pas seulement dans l'aspect de la table ronde des ccTLD, mais aussi sur les questions des programmes de support financier. L'objectif de ce sous-comité, c'est de déterminer s'il y a des conflits d'intérêts dans ces cas spécifiques.

Nous avons discuté de l'engagement communautaire, ce n'est pas la peine de le redire, mais nous voulons renforcer les engagements vis-à-vis de la communauté. Nous avons parlé de la délégation du ccTLD .lb et nous continuons sur ce processus de redélégation.

Nous avons parlé de la révision holistique par rapport à l'ATR4. Nous continuons la discussion. Si on doit faire des changements au RFP ou si on doit modifier l'ATR4, il faut que la communauté participe à ces discussions.

Aussi, nous avons des activités en cours pour le comité de recherche du PDG – j'en fais partie. De ce côté-là, sachez que la conversation continue. C'est un processus confidentiel et le comité a évalué plusieurs candidats pour cette position et nous sommes arrivés à une étape assez avancée. Nous espérons, suivant le calendrier que nous avons mis en œuvre, que nous allons pouvoir conclure ce travail très bientôt. Pour l'instant, nous n'en sommes pas là, nous n'avons pas de date déterminée pour pouvoir annoncer la nomination d'un nouveau PDG, mais nous continuons à travailler et nous avançons.

Nous avons fait des mises à jour sur tout ce qui est de la prochaine série de ccTLD. Nous avons discuté des différents scénarios, des mises à jour. Nous avons discuté de tout cela durant une réunion du Conseil d'Administration à Montevideo. Nous allons continuer à travailler sur les points que nous avons soulevés à Montevideo et nous allons discuter des nouveaux aspects de tous ces éléments. Il faut reconnaître le travail qui a été fait par toutes les équipes durant deux ou trois mois. Il y a eu d'ailleurs huit déclarations et franchement, nous sommes en mode turbo, on travaille très dur pour la communauté. Tout cela est très positif et nous sommes reconnaissants envers toutes les personnes qui sont à l'At-Large et à l'ALAC pour le travail qu'ils continuent à faire. Nous savons que l'At-Large a toujours été notre allié dans ce travail.

Il reste encore un peu de temps, donc si vous voulez me parler, me poser des questions ou faire des commentaires, allez-y. Après, je vais devoir m'excuser, je dois retourner vers l'atelier travail du Conseil d'Administration.

JONATHAN ZUCK :

Merci beaucoup, Leon. J’espère que j’ai bien tout compris avec l’interprétation.

En ce qui concerne les statuts, juste pour vous rappeler qu’il y a eu un enjeu par rapport à la possibilité des personnes de faire partie de l’éligibilité des personnes qui sont au CPWG. Nous avons étendu cette éligibilité pour les candidats pour tenir un rôle de conseil. La question était de savoir s’il y avait une possibilité d’être disqualifié ou pas. Nous devions aller plus au-delà de ce groupe de révision. Il y a donc une discussion entre la GNSO, l’IPC et le Conseil sur ces amendements. Ce que nous essayons de faire, c’est de prendre en compte cette notion de conflit d’intérêts pour nous assurer qu’il n’y ait pas d’inconsistances entre les rôles communautaires, les rôles du personnel – parce que les personnes travaillent un an, d’autres personnes sont élues pour deux ans et bien sûr, on ne peut pas être là pour toujours. La question, c’était de savoir quel rôle nous avons au sein de l’organisation. Je pense que c’est ce dont nous allons parler.

LEON SANCHEZ :

Nous sommes toujours en discussion pour cela. Nous avons des préoccupations vis-à-vis de ces questions, j’ai bien entendu toutes les préoccupations des membres de l’At-Large. Je vais donc répondre petit à petit.

Le dernier rapport nous indique qu’il y a des limitations à l’éligibilité des personnes qui peuvent obtenir ce soutien. Il y a des parties dans ce

rapport qui confirment qu'il ne peut pas y avoir du soutien ou des bourses qui sont données aux entreprises qui sont dirigées par des membres du personnel, par des membres du Conseil ou par des membres de la communauté. Évidemment, ces bourses ne peuvent pas être utilisées pour soutenir ces personnes.

De plus, cette interdiction est également appliquée pour les entreprises qui sont dirigées par ces personnes qui ont fait partie du CPWG ou qui ont écrit ce rapport. Cette interdiction est inscrite dans le dernier rapport et elle est mise en œuvre par le CPWG. De plus, il y a des différences dans la manière dont cette interdiction est mise en œuvre pour les membres du personnel, les membres du Conseil, ainsi que pour les membres de la communauté. C'est le premier point sur lequel nous devons travailler.

Lorsque c'est écrit dans le guide des candidats, c'est également inscrit pour exprimer les limitations pour les personnes du personnel, pour les personnes du Conseil et cela s'applique pour un an après que ces personnes aient quitté leur position.

Cependant, lorsqu'on regarde ces limitations, lorsqu'on voit ce que cela donne en pratique, il n'y a pas de limite à cette application, dans le temps en tout cas. On pourra imaginer que c'est une interdiction qui s'applique indéfiniment. Il faudra voir avec le Conseil pour s'assurer que nous n'ayons pas une interdiction qui soit asymétrique, qui soit à deux mesures pour les membres exécutifs, les membres du staff ou les membres de la communauté qui sont impliqués au CPWG.

Comme on dit en espagnol, tout doit être de la même couleur. Qu'est-ce que je veux dire par cela ? C'est qu'une fois que l'on met en place des limites, il faut qu'elles s'appliquent à tout le monde et pas seulement à un groupe, parce que sinon il y aura toujours des problèmes. C'est la discussion que nous avons en ce moment avec l'équipe exécutive de l'ICANN qui est en charge de mettre en œuvre ce rapport. Nous savons que c'est quelque chose sur lequel nous devons travailler absolument pour que cela ne retombe pas sur la communauté, sur les personnes qui travaillent de manière bénévole pour l'ICANN.

Il y a peut-être eu des problèmes d'interprétation, de traduction, cette erreur a été mise dans le guide des candidats, mais elle ne doit pas y être. Je ne sais pas tout à fait si nous réussirons à changer cela pour la prochaine série de soutien aux candidats, mais je pense que pour la deuxième série de soutien aux candidats, cette erreur aura été corrigée. Je ne sais pas tout de suite quel processus sera mis en œuvre pour faire cette correction, mais je peux vous dire que nous en discutons et que nous sommes alignés pour s'assurer que cette interdiction indéfinie ne reste pas dans le guide des candidats. Au contraire, nous voulons nous assurer que toutes ces personnes puissent demander ce type de soutien.

JONATHAN ZUCK :

Merci beaucoup, Leon.

J'ai une autre question par rapport à ce que vous avez mentionné. Sur le SMSI +20, il y a une question pour savoir si le SMSI +20 a des implications sur la sélection du comité pour prioriser certaines

Large

compétences. Il y a toujours cette question de savoir si on veut un PDG diplomatique ou un PDG de la communauté et cela soulève des questions pour le SMSI +20.

LEON SANCHEZ :

Merci Jonathan. Cette question pour le SMSI +20 n'est pas tout à fait claire. Il semblerait pour le moment que nous cherchions une licorne, mais nous ne l'avons pas encore trouvée. Je peux vous dire que nous sommes en pleine recherche. Nous avons certains profils en tête. Nous avons des compétences que nous souhaitons voir arriver à la tête du SMSI +20 pour savoir si le prochain PDG doit être plus une personne qui connaît la technique ou les manières d'opération, mais ce n'est pas quelque chose qui a été défini pour le moment. Je pense que la responsabilité de la recherche du prochain PDG de la part de la communauté doit être de trouver la meilleure personne qui peut nous guider. Il est très clair que tous ces facteurs sont pris en compte. Mais le plus important pour le moment, c'est de trouver la personne pour la prochaine étape de l'ICANN.

JONATHAN ZUCK :

Merci beaucoup, Leon.

Je ne sais pas s'il y a quelqu'un d'autre qui a des questions. On va essayer d'aller le plus vite possible parce que Leon doit nous abandonner pour le reste de sa journée. Je ne sais pas s'il y a d'autres questions ? Leon, on vous laisse partir. Merci beaucoup. Merci d'avoir été avec nous.

Large

FR

Ce que je voulais faire désormais, c'est de passer directement à la discussion et la présentation sur les sessions d'intérêt, savoir qui sont les volontaires. Nous avons des points de discussions, donc je vais donner la parole tout de suite à Hadia El Miniawi.

HADIA EL MINIAWI :

Merci Jonathan.

Tout d'abord, je voulais vous remercier tous et toutes d'être ici avec nous pour cette session de l'At-Large. Je vais aujourd'hui vous parler des points sur les politiques et la gouvernance. Je veux aussi vous accueillir à cette session de l'ICANN79. Merci de prendre en note que le lien pour la présentation est disponible et que vous avez toutes les ressources pour l'At-Large qui sont liées directement à la présentation. Est-ce qu'on peut passer à la prochaine diapositive, s'il vous plaît ?

Voilà ce sur quoi nous allons parler aujourd'hui. Nous allons parler d'abord de la politique. Nous allons parler de l'EPDP, de s'assurer que l'At-Large est bien prise en compte dans cet EPDP. Nous parlerons également des questions de gouvernance du groupe sur la communauté et le plan de l'exercice fiscal [2026-2030] de l'ICANN. Est-ce qu'on peut avoir la première diapositive sur la politique ?

Les deux premiers sujets sur lesquels nous voulons vous parler, ce sont les noms de domaine internationalisés et l'acceptation universelle. Nous participons directement à l'EPDP sur les IDN. Abdulkarim Oloyede, moi-même et Satish y travaillons. Nous avons quatre points importants là-dessus.

D'abord, les variantes sont importantes pour plusieurs langues et écritures. Il faut s'assurer que les IDN soient disponibles pour améliorer l'expérience des utilisateurs, en particulier les personnes qui utilisent des écritures non latines. Cela permet également de connecter les cultures, d'étendre la place du marché des IDN.

Le deuxième point concerne la possibilité que les utilisateurs soient perdus. On peut éviter cela en utilisant un étiquetage clair. Cela crée évidemment des questions de sécurité et de perte de confiance dans le DNS. Pour cela, nous avons adopté une évaluation de la similarité des chaînes.

En passant au troisième point, nous parlons d'une expérience de l'utilisateur qui soit transparente. Ce que je veux dire, c'est qu'une variante du TLD ne doit pas être dans une deuxième série de TLD.

Le quatrième point est à propos du service de demandes d'accès aux données d'enregistrement. La question ici ne s'applique pas seulement au domaine, mais à toutes les variantes du domaine, ainsi que le domaine source qui a été utilisé pour calculer la partie de la variante.

Évidemment, nous avons la question de l'acceptation universelle. La Journée de l'acceptation universelle aura lieu le 28 mars 2024. Nous aurons une session qui s'appliquera pour cette Journée de l'acceptation universelle. Nous avons une journée prévue pour cela lors de l'ICANN79. Nous avons eu une session lors de la Prep Week, lors de la semaine de préparation, sur les IDN, sur l'EPDP et l'acceptation universelle. Nous aurons des sessions là-dessus aujourd'hui. Enfin,

nous aurons un aperçu de la Journée de l'acceptation universelle 2024 et cette session aura lieu le 6 mars. Prochaine diapositive, s'il vous plaît.

Justine, est-ce que vous voulez prendre la parole ? Non ? C'est bon, merci.

Nous avons le processus de la révision de la fonction de nommage de l'IANA. C'est un mécanisme de responsabilité qui a été créé au sein de l'autorité de la transition de l'intendance de l'IANA. Le groupe IFR2 s'est réuni pour discuter du plan de travail, des termes de référence et du contrat. L'At-Large renforce l'importance de la responsabilité de la transparence et nous demandons à toutes les parties prenantes de participer à cette session. Lors de ces sessions, nous avons le processus de révision des fonctions de l'IANA le 6 mars. La session là-dessus aura lieu le 5 mars. Prochaine diapositive.

Nous avons un sujet sur la prochaine série de gTLD. La participation de l'At-Large à l'équipe de révision de la mise en œuvre des SubPro continue d'aider à assurer la mise en œuvre correcte des recommandations de politique des SubPro approuvées par le Conseil d'Administration pour la prochaine série de gTLD. Nos domaines prioritaires sont la communication sur le programme, le soutien aux candidats et la candidature de la communauté. Ces programmes sont absolument importants et critiques pour faciliter l'accès, en particulier pour les zones faiblement desservies, les zones sous-développées, les communautés autochtones, les petits commerces et les organisations à but non lucratif pour leur garantir un accès équitable et sûr à l'Internet.

Nos engagements sont importants pour l'At-Large, en particulier pour les IDN, les similarités des chaînes et surtout parce que cela a un impact pour éviter le potentiel de confusion pour l'utilisateur final. Nous aborderons tous ces sujets lors de la session 79 de l'ICANN. On va passer à la prochaine diapositive. Nous avons une prochaine session demain, puis des sessions le 4, le 5, le 6 et le 7 mars prochain. Diapositive, s'il vous plaît.

Nous avons l'évaluation de la politique de transfert. C'est Steinar Grøtterød qui dirige cette évaluation de la politique de transfert. Il faut absolument comprendre cette politique pour s'assurer que les utilisateurs finaux et les bureaux d'enregistrement soient au courant et puissent gérer leurs noms de domaine. L'At-Large veut s'assurer qu'il y a d'autres politiques qui garantissent la sécurité des changements de titulaire de nom de domaine. Il faut également qu'un aperçu des politiques soit distribué pour garantir la confidentialité du changement des données sur les titulaires de nom de domaine. Nous avons deux sessions qui ont lieu aujourd'hui. Peut-on passer à la prochaine diapo, s'il vous plaît ? Merci.

Voilà pour le RDS. Ce service a pour responsable Alan Greenberg. Le RDS joue un rôle énorme dans le fonctionnement du système. Ces services doivent être transparent, ils doivent protéger la propriété intellectuelle et ils doivent protéger tout ce qui a un impact sur les utilisateurs finaux et sur leur présence sécuritaire sur l'Internet. Cela a été lancé en 2023 et a commencé en janvier-février. L'At-Large encourage l'utilisation de ce service. Pour l'At-Large, mettre en exergue les utilisateurs finaux est de la plus grande importance. De cette manière, nous avons mis en

œuvre deux séances. Il y a une séance sur le développement de la confiance sur l'Internet et la GNSO aussi a une séance sur l'exactitude des données. Si on pouvait passer à la prochaine diapo, s'il vous plaît.

Là, il s'agit de l'utilisation malveillante du DNS. On doit éduquer les utilisateurs finaux en ce qui s'agit de la prise de conscience de l'utilisation malveillante du DNS. Pour cela, il y a des amendements qui étaient prévus au RAA, les amendements sur les contrats avec les bureaux d'enregistrement. Ces RAA fournissent une manière pour les bureaux d'enregistrement d'atténuer cette utilisation malveillante de l'Internet, de pouvoir mettre en œuvre des plaintes et aussi de s'assurer que tout le monde soit en conformité avec la réglementation. Les atténuations au RAA concernant l'utilisation malveillante de l'Internet ont été approuvées en décembre 2023 et sont rentrées le 5 avril. Ces amendements nous fournissent des obligations de base pour les bureaux d'enregistrement pour atténuer cette utilisation malveillante du DNS et pour que toutes les obligations soient appliquées. Cela a souligné toutes les recommandations. Ces parties contractantes auront une séance durant cette réunion et discuteront de cette thématique.

Nous allons parler maintenant des plénières de l'At-Large. Nous allons avoir une séance sur l'utilisation malveillante du DNS dans l'économie numérique et sur l'économie numérique, le développement de la confiance sur l'Internet. Est-ce qu'on peut passer à la prochaine diapo, s'il vous plaît ?

Nous avons ici le plan stratégique pour 2026-2030. Cheryl Langdon-Orr travaille sur le sujet. Nous voulons parler de la collaboration entre les

organisations de soutien et les AC et les SO. Finalement, nous voulons aussi un renforcer la confiance lorsqu'il s'agit du soutien à ce plan stratégique. Il faut parler de l'importance de l'information et de la participation de la communauté. Sur ce sujet, nous avons une séance au cours l'ICANN79 qui aura lieu le 6 mars.

Je pense qu'on peut passer au prochain sujet. Il s'agit du programme de l'amélioration continue. Ce programme est mené Cheryl Langdon-Orr et Tommi Karttaavi. Il s'agit de la troisième révision de responsabilité et de transparence de la recommandation 3.6 et cela requiert un programme d'amélioration continue. L'At-Large a toujours soutenu la mise en œuvre de ces recommandations. L'At-Large aussi a demandé une action rapide lorsqu'il s'agit du commencement du projet pilote de révision holistique et si j'ai bien compris, cela devrait commencer en septembre. Sur ce sujet, nous avons deux sessions durant cette réunion ICANN79, comme vous les voyez sur l'écran, le 5 mars et le 6 mars. Nous pouvons passer à la prochaine diapo.

Les messages principaux de l'At-Large. Nous voyons que ces messages sont axés pratiquement sur tous les PPP. On parle de la participation, de la transparence, l'Internet sain, sécurisé et stable, de la mise en priorité de l'utilisateur final comme d'habitude.

Voilà les séances plénières de l'ICANN79. Nous avons la table ronde de NARALO, le DNS et l'utilisation malveillante de l'économie numérique, et cela aura lieu le 5 mars à 20 h 15 UTC. Nous avons aussi une plénière de l'At-Large axée sur la gouvernance de l'Internet pour les ODD et cela prendra place le 6 mars. Aussi, le 6 mars, nous aurons une autre plénière

Large

de l'At-Large, la deuxième sur le développement de la confiance sur l'Internet à travers la vérification des titulaires de nom de domaine. Excusez-moi, comme vous voyez, vous avez toutes les ressources à l'écran avec les pages Web, les espaces de travail. Tous les liens sont là.

Je vais m'arrêter là et je suis disponible pour vos questions. J'encourage les leaders des sessions à faire des commentaires sur les PDP que je viens de mentionner. Merci.

JONATHAN ZUCK :

Merci Hadia.

Je voudrais mentionner autre chose. Je pense que c'est une bonne idée pour vous de participer à ces séances et peut-être de revenir pour nous faire des rapports. Si on avait des volontaires qui pourraient participer à toutes ces séances, ensuite on pourrait récupérer des informations.

HADIA EL MINIAWI :

Vous voulez que je repasse les séances en revue ?

JONATHAN ZUCK :

Pas nos séances.

HADIA EL MINIAWI :

Les séances en question, on va en faire la liste.

FR

Large

JONATHAN ZUCK : Andrew, est-ce que vous avez noté le nom des volontaires qui pourraient participer à ces séances ?

HADIA EL MINIAWI : Nous avons la séance sur l'EPDP sur les IDN le 2 mars à 15 h UTC. Nous avons Satish sur cela, il n'est pas là, mais il participera à la séance. Pour toutes les autres personnes dans cette salle ou pour toutes les personnes qui participent en ligne, vous êtes les bienvenus à vous porter volontaire et à participer à ces sessions.

JONATHAN ZUCK : Nous aimerions que quelqu'un soit volontaire pour participer à cette séance puisque Satish aura d'autres responsabilités. Y a-t-il quelqu'un dans cette salle qui veut bien participer ?

HADIA EL MINIAWI : Voyons si quelqu'un d'autre dans cette salle voudrait se porter volontaire pour participer à cette séance et nous faire un rapport par la suite. De quelle session s'agit-il, une fois de plus ?

Il y a aussi une réunion sur le travail pour l'acceptation universelle le 6 mars. Est-ce qu'il y a des gens ici dans cette salle ou quelqu'un en ligne qui veut bien participer à cette séance ?

JONATHAN ZUCK : Ne soyez pas timide.

Large

HADIA EL MINIAMI : Allez-y, Laura. Laura, c'est à vous. Quelqu'un d'autre va rejoindre Laura ? Allez-y.

Nous avons la révision du nommage pour l'IANA le 6 mars à 17 h 15 UTC. Y a-t-il un bénévole pour la révision sur le nommage ? Lilian, très bien.

Ensuite, nous avons la réunion sur la mise en œuvre de l'équipe de révision SubPro. Nous avons trois séances de travail. Y a-t-il des volontaires pour cela ? Bukola, vous voulez participer, et Tijani.

CHERYL LANGDON-ORR : Merci Hadia. Juste pour m'assurer que les personnes qui vont faire les rapports sur les procédures ultérieures, la première séance commence à 10 h 30 ce matin. C'est la première des réunions sur les SubPro IRT, cela vous laisse peu de temps. Elle va commencer très vite, donc on a vraiment besoin de quelqu'un car il s'agit de participer à cette réunion du monde très excitant des mesures.

HADIA EL MINIAMI : Merci Cheryl. Pour les autres séances auxquelles nous aimerions participer, nous avons besoin de bénévoles : prochain programme de gTLD, planification, révision pour la prochaine série et il s'agit là du 5 mars. Bill, vous êtes volontaire.

Ensuite, nous avons les procédures ultérieures de la GNSO pour les recommandations supplémentaires pour la consultation communautaire. Nous avons une main levée de la part de Tijani. Tijani, je vous remercie de vous porter volontaire.

Large

Nous avons aussi la GNSO pour la petite équipe + et il s'agit du 7 mars à 13 h UTC. Tijani aussi, très bien.

En fait, il ne s'agit pas seulement d'avoir un bénévole ; si vous êtes aussi intéressé par ces séances, portez-vous volontaire, il n'y a pas de souci, on peut avoir plus d'une personne.

Nous avons la révision sur la transparence des processus d'élaboration de politiques. Nous avons la réunion du groupe de travail et la première et la deuxième réunion sur le sujet ont lieu aujourd'hui et il nous manque notre représentant pour ce groupe de travail.

JONATHAN ZUCK :

Parce que Steinar est malade et il ne va pas pouvoir nous rejoindre, peut-être même pas en ligne ; il nous faut pour cela trouver plus d'un volontaire ou d'une volontaire pour participer.

SHAH RAHMAN :

Je participerai.

HADIA EL MINIAMI :

Vous avez deux séances auxquelles vous devriez devaient participer.

JONATHAN ZUCK :

Sébastien, vous voulez participer ?

Large

SÉBASTIEN BACHOLLET : Nous devons trouver un remplacement pour Steinar, même si c'est en ligne.

JONATHAN ZUCK : Nous allons pouvoir peut-être parler à ces gens-là.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Il y a quatre personnes dans ce groupe.

JONATHAN ZUCK : On va trouver un substitut, il n'y a pas de problème.

HADIA EL MINIAMI : Bien sûr, c'est important d'avoir quelqu'un qui représente l'At-Large dans tous les EPDP. Vous pouvez participer au rapport de session, évidemment. Et quand on dit que vous êtes les bienvenus, c'est qu'en réalité nous avons besoin de vous. C'est obligatoire. Donc oui, il faudra travailler sur ce rapport dans tous les cas.

Nous passons ensuite aux requêtes sur le service de demande d'accès aux données d'enregistrement. Nous avons des sessions qui ne sont peut-être pas exactement sur le sujet mais qui y sont liées. C'est un sujet qui est très important et nous vous accueillons, vous êtes les bienvenus pour participer à cette session. Nous cherchons encore un ou deux volontaires. Quelqu'un voudrait participer à cette session qui a lieu le 6 mars à 14 h 30 UTC ? Nous avons besoin de quelqu'un.

FR

Large

CHERYL LANGDON-ORR : Nous avons besoin d'un homme qui ne fera pas partie de la session des femmes du DNS qui a lieu au même moment. Nous avons besoin d'un volontaire pour cette session.

JONATHAN ZUCK : Nous arrivons à la fin de la séance. S'il n'y a pas de volontaires, nous allons devoir vous désigner.

HADIA EL MINIAWI : Shah, est-ce que vous voulez participer à cela aussi ? Est-ce que quelqu'un, Eduardo par exemple... Eduardo, nous vous avons désigné comme volontaire.

JONATHAN ZUCK : On vous tiendra informé, vous recevrez un e-mail.

HADIA EL MINIAWI : C'est une session qui a lieu 6 mars à 14 h 30.

JONATHAN ZUCK : Il faut que nous avancions.

HADIA EL MINIAWI : Nous avons le programme sur l'utilisation malveillante du DNS le 3 mars.

Large

JONATHAN ZUCK : Je peux participer à cette session de la GNSO.

HADIA EL MINIAWI : Je peux également en faire partie si je n’ai rien d’autre.

Nous avons également la discussion du GAC sur l’atténuation de l’utilisation malveillante du DNS. Je pense que Joanna pourrait peut-être participer à cette séance. Elle fait déjà le rapport. Est-ce que quelqu’un voudrait participer ? Pour le moment, nous avons Joanna et Amrita. Très bien, Amrita, vous êtes également là-dessus.

Nous passons à la prochaine session sur les exercices fiscaux et la consultation de la communauté qui aura lieu le 6 mars. Nous avons Claire qui s’est portée volontaire, merci Claire. Est-ce que quelqu’un d’autre veut se porter volontaire ? Nous avons le groupe de coordination du programme de développement continu. Nous avons la session de révision sur l’ATRT4 qui aura lieu le 5 mars à 15 h UTC. Nous avons besoin d’un volontaire ou d’une volontaire. Sébastien, est-ce que vous voudriez prendre cette session, le forum mondial sur l’ATRT4 qui a lieu le 5 mars ?

SÉBASTIEN BACHOLLET : C’est au même moment qu’une de mes sessions sur le programme.

HADIA EL MINIAWI : Vous ne pouvez pas être dans ces deux sessions, évidemment. Est-ce que vous voulez prendre celle-là ?

Large

Et il y a le programme des bourses qui a lieu également le 5 mars à 14 h 30 UTC. Nous avons besoin d’un ou d’une volontaire. Nous avons Lilian, Claire et Bukola, trois volontaires.

Nous avons une autre session pour la collaboration communautaire du programme d’amélioration continue, d’abord le groupe de coordination le 6 mars à 14 h 30 UTC.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Et la moitié du groupe fait déjà partie de l’At-Large.

CHERYL LANGDON-ORR : Oui, nous sommes bons pour cela, mais nous avons des leads de région qui n’ont pas été forcément actifs, donc je peux rapporter là-dessus.

JONATHAN ZUCK : Vous savez qui vous êtes et nous savons qui vous êtes également, donc pas de surprise.

HADIA EL MINIAWI : Je crois que c’est tout, sauf s’il y a d’autres sessions que j’aurais oubliées.

JONATHAN ZUCK : Je crois que c’est bon. Nous arrivons à la fin de notre séance. Nous allons clore cette séance. Merci à toutes et tous. Ce n’est que le début, donc soyez prêts et prêtes. Très rapidement.

FR

Large

TIJANI BEN JEMAA : Pardon, je n'avais pas vu que j'avais deux réunions au même moment, donc je ne pourrais pas me porter volontaire pour la réunion à laquelle j'étais volontaire.

JONATHAN ZUCK : Très bien.

Merci à tout le monde. Nous avons une pause, on se retrouve à 10 h 30 sauf si vous n'avez pas d'autres réunions. Nous parlerons de notre approche continue. On se retrouve donc à 10 h 30. Merci beaucoup.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]